

Règlement intérieur

Les lois

- Obligatoire dans les entreprises dont l'effectif est supérieur ou égal à 20 salariés
- Le non-respect des règles entraîne une amende pouvant aller jusqu'à 750€

Périmètre d'intervention

- Définition du cahier des charges
- Formalisation du règlement intérieur
- Préparation de la réunion de consultation des Instances Représentatives du Personnel
- Elaboration et mise en œuvre du plan de communication auprès des salariés et des organismes d'Etat habilités

Processus

J-15	Réunion de cadrage avec la direction pour définir le cahier des charges
J-15 > J-9	Formalisation du règlement intérieur
J-10	Présentation de la version 1 du règlement intérieur
J-5	Présentation de la version 2 du règlement intérieur
J	Remise du règlement intérieur, de sa notice de mise en œuvre et du plan de communication associé

Pourquoi choisir ALERIS



On vous assiste

Nous prenons le temps de vous expliquer toutes les parties du règlement.



La fluidité

Le règlement intérieur est pris en charge par nos équipes afin d'avoir un rendu final fluide et compréhensible.



Le respect

Nous respectons toutes les obligations pour la création du règlement.



Remise en main

Nous vous remettons un dossier complet et en ordre.

Témoignage

Nicolas, Gérant d'une société de peinture

« Je n'avais jamais rempli mes obligations en la matière. Grâce à ALERIS j'ai pu en un minimum de temps revenir dans le droit chemin. C'est un souci de moins ! »

Tarifs

950€ HT / Entreprise.